

- ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT -
- VOLET EAUX USEES -

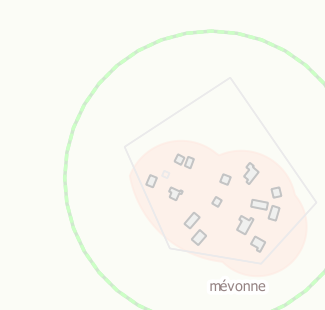
- Assainissement collectif :**
- Zone d'Assainissement Collectif
 - Zone d'Assainissement Collectif futur
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Réseau d'eaux usées séparatif
 - Réseau unitaire
 - Réseau d'eaux usées séparatif en projet
- Divers :**
- Contour du PLU (Zones U et AU)
 - Zone humide (inventaire départemental)
 - Réseau hydrographique
 - Périmètre de Protection de Captage
 - Eloigné
 - Immédiat
 - Rapproché

- Assainissement non collectif :**
- Zone d'Assainissement Non Collectif
 - Réseau EP
 - Fossé
 - Cunette

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Communautaire du
13 septembre 2022 approuvant l'élaboration
du PLU-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022
Echelle : 1/6000
Fichier : CCHC_EU_Qgs
Dessin : M. GAILLARD / J. LEROUX



Compétence de la communauté de communes du Haut Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

- Vert 2 :** Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente
- Saumon :** Terrain moyennement perméable des la surface, pente moyenne.
Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage
En cas de manque de place ou topographie difficile : filtre conseillé : filtre compacte ou "innovantes"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

- Orange :** Terrain moyennement perméable.
Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filtre conseillé : Filtre compactes ou "innovantes"
- Rouge :** Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filtre conseillé : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
"Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtre conseillé : Filtre compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'assainissement Collectif/Non Collectif"

Possibilités de rejet

Limite des sous bassins versants

1/3 Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

IS : 198 / 96 EH Indice de saturation = Nbre d'éq./hab existant/Nbre d'éq./

○ Indice non saturé ○ Indice presque saturé ● Indice saturé

○ Rejet possible ○ Rejet tolérable ○ Rejet déconseillé